

La Lettre

européenne des Ardennes



N° 15 - Juillet 2020

Méga opportunité

En dépit des difficultés liées au rejet du projet de Constitution européenne en 2005, le Traité de Lisbonne (de 2007, applicable en 2009) a permis bon nombre d'avancées démocratiques et fonctionnelles au sein de l'Union. Après 2014, la Commission Juncker a ainsi pu faire beaucoup pour rendre l'action de l'Union européenne plus proche des citoyens et plus efficace.

La Présidente actuelle de la Commission, Ursula von der Leyen, a annoncé d'emblée vouloir améliorer encore les méthodes collectives de travail, afin de parvenir à des résultats environnementaux, sociaux et économiques ambitieux.

L'épidémie de covid-19 et ses conséquences sanitaires et économiques constituent pour l'Union européenne des défis hors normes et une méga opportunité pour agir plus vite, plus fort et plus loin. Y compris pour ce qui relève de la souveraineté européenne, particulière-

ment nécessaire du fait des tensions internationales, entre autres sino-américaines.

Ce qui frappe le citoyen attentif, dans ce moment exceptionnel, c'est la convergence de vision des institutions européennes, des États membres et d'une grande partie des habitants de l'Union. Tous veulent une Union qui ait les moyens de faire face aux crises, qui s'engage résolument vers un avenir plus durable, et qui protège les plus vulnérables.

La volonté est là. Les bonnes personnes, compétentes, déterminées sont à la tête des institutions. Elles sont décidées à travailler ensemble, et le prouvent chaque jour. Au résultat, des décisions concrètes, autrefois inespérées, s'enchaînent, au point que les médias jusqu'à présent les plus muets sur l'Europe commencent à en rendre compte.

Un moment difficile pour beaucoup, mais très prometteur pour tous.

Retrouver les précédents numéros

[N° 12 - Février 2020](#)

Un nouvel élan démocratique. Climat. Transport routier. Défense.

[N° 13 - Avril 2020](#)

Accords commerciaux. Eau potable. Bien être animal. Jeunesse. Opérations navales. Taxonomie verte. Droit des passagers. Livres : La grande Bascule - Le voyage d'Érasme.

[N° 14 - Mai 2020](#)

L'ECDC. Covid-19, riposte collective et solidaire. Irrigation agricole. Régions ultrapériphériques. Afrique, Task Force Takuba. Renseignement. Numérisation et fret.

Pour information, contacter
Wandrielle Minart (président)
mef08ardennes@gmail.com

Voyager dans l'Union européenne

Les frontières se rouvrent au sein de l'UE. Et avec l'été vient l'envie de mieux connaître les 27 pays de l'Union, en voyageant physiquement ou non. Des outils nous y invitent.

Le site Re-openEU donne un accès facile, en temps réel, à toutes les conditions de vie pratique en post-covid dans chaque État membre. [Ouvert depuis le 15 juin](#). À consulter avant tout voyage.

Le patrimoine culturel. Grâce à une rubrique intitulée [Le meilleur de l'Europe](#), facile à trouver à la Une de son site internet, la "Fondation Robert Schuman" permet l'accès sans bouger à de nombreux musées et lieux de patrimoine des différents États de l'Union.

Il est ainsi possible de visiter le musée Guggenheim de Bilbao, le musée national de

Cracovie, la National Portrait Gallery de Londres, en passant par les châteaux de Saxe, etc., etc. On peut aussi y voir des expositions, écouter des concerts, aller au théâtre.

Les 27 hymnes nationaux. La musique, les paroles et surtout l'histoire des hymnes nous disent beaucoup des différents États membres, de ce que leurs populations ont vécu avant de rejoindre l'Union.

Grâce au site internet du centre d'information "[Toute l'Europe](#)", on peut [découvrir les hymnes](#) portugais, estonien, bulgare, grec, finlandais, etc., et réviser du même coup l'histoire des 27 pays aujourd'hui réunis dans l'UE.

La richesse et la diversité des 27 membres de l'Union sont impressionnantes ! Profitons-en !

Postcovid-19 : vers plus de souveraineté sanitaire et économique



Six mois après le début de l'épidémie de covid-19 en Europe, l'heure est au bilan et à l'action pour aller plus loin dans la capacité de l'Union européenne à faire face aux risques sanitaires et pour réorienter l'économie. Commission européenne, Parlement, Conseil, responsables politiques des États membres s'attellent avec détermination et énergie à ces défis, appuyés par les agences techniques de l'Union.

Santé : bilans et prospective

Dans [le numéro 14](#) du mois de mai de *La Lettre* (pages 2-3), nous avons résumé les multiples mesures prises par les instances européennes pour riposter dans l'urgence à l'épidémie de covid-19.

Depuis, beaucoup d'autres mesures ont été prises, et un renforcement du programme [L'UE pour la santé](#) a été présenté par la Commission européenne le 28 mai, pour la période 2021-2027, visant à rendre l'Union encore plus saine et plus sûre.

Des bilans plus ou moins objectifs

Dans chacun des pays de l'Union, des "bilans" de la gestion de l'épidémie de covid-19 sont en train d'être tirés, de manière plus ou moins rigoureuse ou malveillante selon leurs auteurs, et tous ne seront pas forcément utiles pour l'avenir. Néanmoins, certains bilans nationaux sont pertinents, et au niveau des institutions européennes des enseignements plus globaux permettront des améliorations.

Ainsi [par exemple, en Suède](#), le premier ministre Stefan Löfven et l'épidémiologiste en chef Anders Tegnell ont examiné de manière objective les effets d'un confinement moindre, notant que le sens du devoir civique des Suédois avait permis de limiter l'épidémie, mais que la mortalité aurait pu être beaucoup moins élevée chez les personnes âgées si des mesures plus strictes avaient été prises pour leur protection spécifique.

Sur ce même sujet, au niveau européen, le European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC, présenté dans [La Lettre n° 14](#) page 1) a publié, le 19 mai, [un rapport sur les disparités européennes](#) en termes de surveillance des établissements hébergeant les personnes âgées. Ce rapport propose de nombreuses mesures concrètes pour mieux faire face ensemble aux épidémies dans ces lieux sensibles.

D'autres recommandations bien documentées, notamment de l'ECDC, pourront se révéler précieuses,

pour peu qu'elles soient entendues : [sur la place limitée des masques pour le grand public](#) (simple complément ne remplaçant pas les mesures barrières), [sur la décontamination des respirateurs](#), etc.

Les actions tous azimuts continuent

Pour répondre à l'épidémie, l'action collective et solidaire de l'UE s'est poursuivie dans des domaines très divers. Quelques exemples.

Après que le mécanisme de protection civile de l'UE a été largement utilisé pour les rapatriements de citoyens européens en début d'année, sa réserve rescUE (notamment utilisée jusqu'alors pour la lutte contre les incendies de forêts ([note 1](#))) a été [élargie à du matériel médical](#) (respirateurs, masques, médicaments, etc.) depuis le 19 mars. Ce qui permet d'envoyer aujourd'hui des stocks à la demande des États membres depuis des centres de stockage européens situés en Roumanie et en Allemagne.

L'Agence européenne du médicament a mis en place des méthodes accélérées pour [l'évaluation et la mise à disposition de médicaments](#) qui se révéleraient utiles pour certains patients à un stade ou un autre de la maladie, ainsi que pour les éventuels vaccins ([note 2](#)).

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail a mis à disposition de nombreux outils pour assurer [la sécurité des citoyens lors du retour au travail](#).

En outre, les actions solidaires de l'UE se poursuivent à l'international, et notamment en direction des "pays voisins" ([note 3](#) page suivante).

1- À noter que, le 5 juin, la Commission a annoncé [le renforcement de la flotte aérienne RescUE](#) de lutte contre les incendies en prévision des feux de l'été 2020. La flotte comporte à présent 13 avions et 6 hélicoptères.

2- [Dans le rapport d'activités 2019 du Médiateur de l'Union européenne](#), on peut lire, à propos des agences de l'UE, que des mesures de correction ont été demandées à l'Agence européenne du médicament (EMA). Ces mesures concernent la transparence des décisions et la prévention des conflits d'intérêts entre l'Agence et les firmes pharmaceutiques. À suivre.

Ainsi, par exemple, pendant l'épidémie, l'UE a soutenu [les pays du Partenariat oriental](#) en permettant : l'achat de matériel de protection en Azerbaïdjan ; la confection de masques en tissu en Géorgie ; la fabrication d'équipements de stérilisation en Moldavie ; l'aide à l'éducation en ligne en Ukraine ; etc.

Le programme "L'UE pour la santé"

À partir des enseignements tirés de l'épidémie de covid-19, le programme [L'UE pour la santé](#) (alias EU4Health, programme qui existait auparavant) a été considérablement renforcé pour la période 2021-2027, et la Commission européenne projette d'y investir 9,4 milliards d'euros.

Dans le respect de l'article 168 du Traité sur le fonctionnement de l'UE, qui définit les rôles respectifs de l'Union et des États membres dans la santé (avec un équilibre entre solidarité et subsidiarité), ce programme fixe trois objectifs :

- lutter contre les menaces sanitaires transfrontières (y compris avec une réserve de personnel soignant et d'experts pouvant être mobilisée) ;
- faire en sorte que les fournitures sanitaires essentielles (médicaments, dispositifs médicaux, etc.) soient disponibles et abordables dans toute l'Union ;
- renforcer les systèmes nationaux de santé et assurer leur coopération pour la prévention des maladies transmissibles mais aussi non transmissibles.

Un programme qui répond bien aux demandes exprimées [dans un récent courrier](#) relatif à la préparation aux futures pandémies, adressé à la Présidente de la Commission par les chefs d'État de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de la France et de la Pologne.

Nous y reviendrons lorsque le Conseil et le Parlement se seront prononcés sur ce programme qui doit faire l'objet d'un règlement. Mais précisons dès maintenant que s'il est adopté, il ne remettra pas en cause les autres dispositifs européens de solidarité, à visée notamment sanitaire et/ou sociale : Fonds social européen, Fonds européen de développement régional, RescUE, Horizon Europe (recherche et innovation), etc.

3- [La politique européenne dite "de voisinage"](#) s'applique à deux groupes de pays ; ceux de l'est avec lesquels a été conclu le "Partenariat oriental" : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine ; et ceux du sud avec lesquels a été créée l'"Union pour la Méditerranée" : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, Monténégro, Monaco, Palestine, Tunisie, Turquie. Cette politique bilatérale (accords entre l'Union et chacun des États) vise à renforcer la prospérité, la stabilité et la sécurité de tous.

Économie : soutenir la reprise et investir pour les générations futures

Nous avons présenté dans le numéro du mois de mai les mesures économiques d'urgence prises par les institutions européennes pour faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19, et évoqué le plan de relance annoncé pour faire redémarrer l'économie de l'Union. Deux mois plus tard, c'est non seulement un plan de relance qui a été élaboré, mais aussi un véritable changement de méthode avec l'adoption d'un mécanisme nouveau de nature à renforcer la solidarité européenne.

Une volonté commune

Les initiatives se sont enchaînées durant ce mois de mai 2020, soixante-dix ans après la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 appelant à la solidarité européenne, à un rythme et avec une volonté commune qu'auraient appréciés les pères fondateurs de l'Europe.

Le 15 mai, dans une résolution sur la révision du budget de l'UE pour l'après-2020 et sur le plan de relance économique, le Parlement européen s'est prononcé pour [un plan de relance post-covid-19 ambitieux](#), de l'ordre de 2 000 milliards d'euros, qui soit ajouté au budget pluriannuel et qui se concentre sur les priorités du Pacte vert et de la transition numérique. Il a également appelé au versement des fonds sous forme de subventions, et à l'augmentation des ressources propres de l'Union.

Le 18 mai, une initiative sans précédent a été prise [par l'Allemagne et la France](#), proposant une relance ambitieuse, à hauteur de 500 millions d'euros, selon un mécanisme nouveau : pour financer le plan de relance proposé, la Commission européenne serait autorisée à emprunter sur les marchés, au nom de l'UE.

Confortant ainsi la solidarité financière des États, ce plan aurait pour objectifs : la souveraineté sanitaire (stocks stratégiques, marchés publics communs, capacité de production, plans de prévention, etc.) ; l'accélération des transitions écologique et numérique ; la souveraineté économique de l'UE. Les pays les plus affectés par la crise recevraient les sommes les plus importantes, majoritairement sous forme de subventions.

Le 27 mai, dans le même esprit, [la Commission européenne](#) a présenté sa proposition d'un plan de relance encore plus ambitieux. La présidente de la Commission a déclaré : « *Le plan de relance transforme l'immense défi auquel nous sommes confrontés*

en une opportunité, non seulement en soutenant la reprise, mais aussi en investissant dans notre avenir : le Pacte vert pour l'Europe et la numérisation stimuleront l'emploi et la croissance, la résilience de nos sociétés et la santé de notre environnement. C'est l'heure de l'Europe (...) ».

Un tournant historique

Dans la proposition de la Commission, ce plan s'élève à 750 milliards d'euros et porte le nom de "Next generation EU". Il est en effet orienté vers :

- le soutien aux États pour qu'ils puissent investir et réformer, par exemple dans la politique de cohésion contre le chômage des jeunes, dans le développement rural en faveur de la biodiversité et la stratégie dite "de la ferme à la table", etc. ;

- la relance de l'économie, en investissant notamment dans les secteurs stratégiques liés aux transitions écologiques et numériques ;

- le programme "L'UE pour la santé" (décrit page précédente), la recherche dans le domaine de la santé et de la transition écologique, etc. (94 milliards en faveur du programme Horizon Europe innovation et recherche).

Il insiste sur l'autonomie stratégique de l'Union, sa capacité de préparation aux crises, le respect des droits fondamentaux et de l'État de droit partout dans l'Union, la participation des citoyens avec, entre autres, [la Conférence sur l'avenir de l'Europe](#).

Pour financer ce plan, la Commission propose l'augmentation des ressources propres de l'Union (taxe CO2 étendue aux secteurs maritime et aérien, ajustement carbone aux frontières, taxe sur les activités

des plateformes numériques, impôt européen sur les sociétés) et l'emprunt par la Commission elle-même tel que proposé dans l'initiative franco-allemande.

Des perspectives enthousiasmantes

Le 27 mai, [le Parlement a majoritairement réagi de façon positive](#) au Plan proposé par la Commission.

Le 19 juin, une première réunion du Conseil des chefs d'État et de gouvernement, par vidéoconférence, a permis à chacun d'exposer sa position vis-à-vis du plan de relance. Il est jugé nécessaire par l'ensemble des 27, mais des points restent discutés, tels la répartition des fonds alloués (d'une part entre subventions et prêts, et d'autre part entre États membres), les modalités de remboursement des emprunts, l'adoption concomitante du budget pluriannuel de l'Union (pour la période 2021-2027).

L'Allemagne, qui prendra [la présidence tournante de l'Union le 1er juillet](#) (après la Croatie) appelle à un accord sur le plan de relance en juillet, afin que les consultations intensives de finalisation, puis les votes du Parlement européen et les parlements nationaux, interviennent avant la fin 2020.

Parallèlement, [la Banque centrale européenne](#) a annoncé, le 4 juin, qu'elle augmente de 600 milliards d'euros son enveloppe d'achat de dettes, ce qui vient s'ajouter aux 750 milliards d'euros déjà annoncés mi-mars et aux 300 milliards d'euros annoncés précédemment. Et son plan pandémie qui devait arriver à échéance fin 2020 est prolongé jusqu'à la mi-2021.

Les conditions sont réunies pour que l'Union européenne sorte renforcée de la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de covid-19.



MIEUX CONNAÎTRE L'UE

Certains responsables européens ayant pris leurs fonctions en 2019 sont maintenant bien connus d'un large public : Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, Christine Lagarde, Présidente de la Banque centrale européenne, ou encore les députés européens français élus en mai 2019. Mais des personnages-clés sont encore trop peu connus.

Deux exemples.



Charles Michel est le Président du Conseil européen depuis fin 2019, élu pour deux ans et demi (renouvelable une fois) par le Conseil.

[Sa fonction](#), devenue permanente en 2009 depuis le Traité de Lisbonne, est d'animer les réunions du Conseil des chefs d'État et de gouvernement, d'assurer la

continuité des travaux en collaboration avec la Commission et le Parlement, et, tâche redoutable, de faciliter la cohésion et le consensus au sein du Conseil.

[Homme politique belge](#), du Mouvement réformateur, juriste de formation, il a fait partie du Conseil européen de 2014 à 2019 en tant que Premier ministre belge.

Homme de dialogue aux grandes qualités humaines, il s'attache à défendre la solidarité, la liberté et le respect mutuel. Proche du terrain, il vient de lancer [sa lettre d'information aux citoyens](#).



Josep Borrell est le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, nommé de-

puis fin 2019 pour 5 ans, après vote du Parlement européen.

[Sa fonction](#), instituée par le Traité de Lisbonne, consiste à conduire la politique étrangère et de sécurité commune, à représenter l'Union dans ces domaines, à veiller à la cohérence de l'action extérieure de l'Union au sein de la Commission européenne, dont il est un des vice-présidents.

[Homme politique espagnol](#), du Parti socialiste ouvrier espagnol, ingénieur de formation, il a été Président du Parlement européen entre 2004 et 2007.

Réputé pour son franc-parler ainsi que pour son intérêt [pour la défense des droits de l'homme et pour la politique migratoire](#), il se montre remarquablement actif à la tête de la diplomatie de l'Union.

Et aussi

Tandis que les décisions sanitaires et économiques des institutions européennes s'enchaînent, les travaux se poursuivent dans tous les autres domaines pour atténuer les conséquences de l'épidémie de covid-19 (soutien spécifique aux secteurs de la pêche, de l'agro-alimentaire, du tourisme, de la culture, de la jeunesse, du sport, etc.). Et dans le même temps, les travaux en cours continuent d'être menés, qu'il s'agisse d'énergie, de transport, de défense, d'asile, de libertés civiles, etc. En voici quelques exemples.

Wifi gratuit dans les lieux publics

Une initiative de la Commission (WiFi4EU) a permis entre 2018 et 2020 d'aider des communes, de tous les États membres de l'Union européenne, à installer des équipements Wi-Fi dans [des lieux publics non encore dotés d'un accès Wi-Fi gratuit](#) : parcs, places, bâtiments publics, bibliothèques, centres de santé, musées, etc.

Un budget de 120 millions d'euros a été consacré à cette initiative dans un programme de l'instrument européen Connecting Europe Facility (CEF) qui contribue au déploiement d'infrastructures et de réseaux afin que les citoyens européens puissent être mieux connectés.

Les communes intéressées devaient répondre à un appel à candidature pour recevoir chacune un coupon de 15 000 euros pour financer l'équipement Wi-Fi d'un lieu public. À charge pour la commune de compléter si l'équipement était plus cher, tout en pouvant garder la somme restante en cas d'équipement moins cher.

Les communes ont été sélectionnées selon le principe du "premier arrivé, premier servi", ce qui les incitait à être réactives. L'appel à candidatures a été clos le 4 juin 2020, après 2 ans d'ouverture.

[Sur le site WiFi4EU](#), on peut noter que, parmi les 29 103 communes de l'UE ayant répondu à l'appel, [il y en a 17 dans les Ardennes françaises](#) ! Ce nouvel exemple montre l'intérêt qu'il y a pour les collectivités locales à se tenir au courant de telles initiatives pour en bénéficier.

Étiquetage des pneus

Parmi les multiples textes visant à rendre les transports plus écologiques et plus sûrs, [un règlement sur l'étiquetage des pneus](#) a été définitivement adopté par le Parlement européen le 13 mai dernier.

À compter de 2021, l'étiquetage de tous les pneus (y compris les pneus rechapés et ceux destinés aux véhicules lourds) comportera notamment des informations lisibles et précises sur leur bruit de roulement, leur adhérence sur sols mouillés et leur efficacité en carburant. Ces informa-

tions devront aussi être fournies à celui qui achète sur internet sans voir les pneus.

Objectifs : moins de pollution sonore, plus de sécurité et une économie prévue de carburant (de l'ordre de 10 millions de tonnes de CO2 par an dans l'UE).

Des informations sur l'abrasion des pneus (émettrice importante de particules dans l'air) seront ajoutées à l'étiquetage lorsque les méthodes d'essai appropriées seront adoptées.

Gaia-X : le cloud européen

Convaincues de la nécessité, pour les entreprises européennes, de reprendre le contrôle de leurs données, [la France et l'Allemagne](#) ont donné, le 4 juin 2020, le coup d'envoi d'une alternative aux fournisseurs de cloud américains et chinois (Amazon, Alibaba, Google, Microsoft Azure, Tencent).

Depuis la signature du Cloud Act aux États-Unis, l'administration américaine peut demander aux entreprises américaines de livrer les données de leurs clients. Et les tensions géopolitiques américano-chinoises font craindre des risques du même ordre avec le cloud chinois. Les entreprises européennes ont donc besoin d'une alternative, au moins pour leurs données les plus sensibles.

Gaia-X, le futur fournisseur de cloud européen, aura une structure juridique de droit belge et permettra le stockage et l'échange de données selon des standards européens (réversibilité, respect du Règlement européen sur la protection des données (RGPD), transparence, sécurité, etc.).

Les membres fondateurs sont [22 entreprises européennes](#) : 11 françaises dont Atos, EDF, Orange, Docaposte, etc., et 11 allemandes dont Deutsche Telekom, Siemens, etc. Les premiers services pourraient être proposés au premier semestre 2021.

Le projet Gaia-X a fait l'objet de plus d'un an et demi de discussions entre acteurs français et allemands, mais il a vocation à s'ouvrir à tous les États membres qui le souhaiteront. S'inscrivant parfaitement dans [la Stratégie européenne pour les données](#), il est soutenu par la Commission européenne.

Lutte contre "l'argent sale"

L'arsenal législatif et réglementaire de l'Union européenne de lutte contre "l'argent sale", c'est-à-dire l'argent acquis de façon illégale, a de nombreuses fois été renforcé, en dernier lieu par [la directive \(UE\) 2018/843](#). Mais l'application de ces règles, concernant aussi bien le blanchiment des capitaux que l'argent du terrorisme, reste encore insuffisante et mal coordonnée.

Face à ce constat, la nouvelle Commission européenne a adopté le 7 mai dernier [un plan vigoureux](#) fait de mesures concrètes à appliquer dans un délai d'un an :

- un corpus réglementaire européen unique précis sera finalisé au premier trimestre 2021, afin que des interprétations divergentes ne créent plus des failles pour les criminels ;

- les règles en vigueur devront être mises en œuvre au niveau de chaque État, et les nouveaux pouvoirs de l'Autorité bancaire européenne seront utilisés ;

- une Autorité européenne de surveillance de l'application des règles viendra renforcer la seule surveillance nationale ;

- une coordination et un soutien des cellules de renseignement financiers des États membres seront mis en œuvre ;

- les dispositions de droit pénal et d'échange d'informations devront être appliquées par la coopération judiciaire et financière ;

- l'UE participera activement à l'élaboration de normes internationales au sein du [Groupe d'action financière](#) (GAFI).

Ce plan, qui fait l'objet d'une consultation publique, comporte aussi une nouvelle méthode pour établir la liste des pays dont le dispositif de lutte contre "l'argent sale" présente des carences stratégiques. L'ensemble vise à empêcher "l'argent sale" d'infiltrer le système financier, et ainsi à contribuer au renforcement de la confiance des citoyens européens.

Parallèlement, le 6 juin, l'Agence européenne de police Europol a annoncé la création d'un [Centre européen de la criminalité financière et économique](#). Fort de 65 experts et analystes, il coordonnera notamment [les enquêtes sur le blanchiment d'argent](#).

Prochaine Lettre en septembre 2020